Projet inter-établissements (PIE) 2016-2017
« Classes festival Côté Court»

Partenaires : le Festival Côté court de Pantin et le Ciné 104
Ce PIE peut accueillir 2 classes de collège (4e - 3e), ou de lycée.
Priorité sera donnée aux établissements proches du Ciné 104, et de la Seine-Saint-Denis.

Objectifs

- Faire découvrir aux élèves **le fonctionnement d'un festival**, en centrant la réflexion sur la question de la programmation et de l'organisation (les enjeux, les choix, les critères de sélection, le fonctionnement d'un jury, etc.).
- **Faire connaître le court métrage** dans toute sa diversité (rétrospective, programmes thématiques, cinéma expérimental).
- **Faire découvrir des métiers du cinéma** par des rencontres diverses et des ateliers de pratiques,
- Favoriser la fréquentation d'un festival et d'une salle de proximité.
- **Apporter des éléments d'analyse et de réflexion critique sur le cinéma.**

Déroulement

Chaque classe développera son projet en concertation avec l'équipe du festival et les intervenants, qui s'adapteront en fonction des propositions de l'équipe pédagogique et de l'âge des élèves.
Le dispositif prévoit :
- une rencontre avec le directeur de la salle et une projection des courts métrages primés les années précédentes.
- 3 ou 4 séances de travail avec un intervenant, professionnel du cinéma, à répartir dans l'année scolaire, accompagnées d'un volet pratique autour d'une thématique choisie (programmation, écriture de scénario, réalisation…)
- un temps fort au moment du festival (en juin 2017) : projections, rencontre avec des réalisateurs et des membres du jury. Les classes impliquées, se rencontrent et échangent autour des travaux réalisés.

Organisation
Le temps d'immersion dans le festival est susceptible, en fonction de l'âge des élèves et du projet de la classe de dépasser le cadre strict des horaires de cours. Dans ce cas, elle doit être validée par l'administration et recevoir l'adhésion des élèves.

Evaluation et suivi du projet
Les enseignants et les intervenants de la structure mettent en place des outils qui permettent aux élèves de garder une trace de leur parcours : enquêtes simples à différents moments de l'action, journaux de bord (individuels ou collectifs) peuvent, par exemple, être des outils précieux pour rendre compte des différentes démarches suivies et de leur portée.

Financement

Le financement de l'action est pris en charge conjointement par le Festival Côté court, et l'Éducation nationale.
La part revenant à l'Éducation nationale et qui s'élève à 1000 € TTC doit être prévue dans le budget de l'établissement sur les moyens qui lui sont délégués.

Récapitulatif budget prévisionnel **:** coût total pour une classe : 1300 €
Recettes :
-Moyens complémentaires qui peuvent être attribués par le Rectorat : 500 €
-Moyens sur les fonds propres de l'établissement : 500 €
-Participation de la structure partenaire : 300 €

Modalités d'inscription

Les enseignants intéressés sont invités à prendre contact en mai-juin 2016, avec Frank Sescousse, pour convenir de l'organisation spécifique du projet envisagé et du budget correspondant.

Les modalités d'inscription et de mise en œuvre des projets inter-établissements proposés par l'Académie de Créteil et ses partenaires culturels sont exposés sur le site de la DAAC du rectorat de Créteil à cette adresse : http://daac.ac-creteil.fr/Appel-a-projets-pour-2016-2017

Pour obtenir un soutien financier de l'académie de Créteil, ce projet, inscrit au volet culturel du projet d'établissement, doit être saisi en ligne sur l'application « ActionEtab-Les actions en établissement » à l'adresse : http://sconet.in.ac-creteil.fr , **avant le 13 juin 2016,** en précisant bien qu'il s'agit du projet inter-établissements (PIE) « Classe festival Côté court».

Les établissements sont informés à la rentrée de la décision de la commission académique d'étude des projets artistiques, culturels et scientifiques. Si le projet est validé, une convention de partenariat devra être signée entre l'établissement et le partenaire.

Personnes à contacter

- **à Côté court**

Frank Sescousse
01 48 46 95 46, f.sescousse@ville-pantin.fr

- **au rectorat de Créteil -** délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC)

Gabrielle Grosclaude, tél 01 57 02 66 73, gabrielle.grosclaude@ac-creteil.fr
Ou Isabelle Bourdon, tél. 01 57 02 66 67, isabelle.bourdon@ac-creteil.fr